

CALANQUES. Au nom de la protection de la biodiversité méditerranéenne, l'Office de l'Environnement de la Corse s'oppose à l'autorisation, accordée par le préfet PACA à la société Alteo, de rejeter dans le parc national des Calanques des boues rouges. «Inacceptable» pour l'OEC qui demande au gouvernement de revenir sur cette décision et déclare qu'il "contestera l'arrêté d'autorisation auprès de la ministre de l'Ecologie et du Développement durable", Ségolène Royal, qui désapprouve d'ailleurs cette surprenante autorisation.